

UNE NOUVELLE EDITION DES ŒUVRES DE VINET.

Par H. G. DE RIAZ.

Parmi les moralistes du siècle dernier, Vinet, bien qu'un des plus célèbres est certainement aussi l'un des plus mal connus. Cette indifférence des philosophes et du public tout entier à l'égard de son œuvre peut tenir à plusieurs causes. Vinet s'est occupé à la fois de philosophie, de théologie et de littérature. A notre époque de spécialisation à outrance, on s'imagine à tort qu'il a été un dilettante, un curieux, un amateur, jamais satisfait de l'activité choisie. Les philosophes disent de lui : „C'est un théologien“, les théologiens : „C'est un littérateur“. Plusieurs de ces derniers ont cependant trouvé sa lecture des plus profitables. Tour à tour Sainte-Beuve, Brunetière, M. Gustave Lanson, M. Jules Lemaitre ont admiré cet esprit subtil et profond, fécond en idées et en vues originales sur toutes les parties de la littérature française qui posent le problème moral et religieux.

Un grand penseur protestant, Edmond Schérer, a écrit que Vinet avait eu le triple tort d'être un chrétien, un protestant et un Suisse. Tout le secret de sa défaveur s'expliquerait par là.

Or, dans ces dernières années, la première chose qui explique l'espèce d'oubli où l'illustre écrivain vaudois est tombé, est la difficulté de se procurer ses œuvres. Plusieurs volumes font actuellement totalement défaut, d'autres sont tout-à-fait rarissimes. D'autre part toute une partie de l'œuvre, et surtout de l'œuvre philosophique de Vinet, est encore inédite.

Cette situation spéciale est très regrettable. Depuis longtemps elle a frappé les héritiers directs de la pensée de Vinet. Des encouragements, des appels partis des points les plus divers de l'horizon philosophique, théologique ou littéraire sont venus encourager les disciples encore hésitants.

Ils se sont dit que si Vinet n'occupait pas actuellement dans le mouvement de la pensée contemporaine, la place à laquelle

il a droit parce qu'il a été chrétien, protestant et Suisse, il appartenait à des chrétiens, à des protestants, à des Suisses de la lui rendre. Un Comité a étudié la très importante question de préparer une édition nouvelle, scientifique, définitive des œuvres du Maître. Lausanne perpétuait naguère son souvenir en lui élevant, sur la magnifique promenade de Montbenon, en face d'un des plus beaux panoramas du monde entier, une statue de marbre blanc; Lausanne aujourd'hui lui destine un monument plus impérissable encore: sa pensée répandue à profusion et mise sous une forme matérielle, commode, à la portée de tous.

Le 23 avril 1908, dans une des salles du Palais de Rumine à Lausanne, a eu lieu l'Assemblée constitutive de la *Société d'édition Vinet*, sous la présidence de M. Henri Vuilleumier, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université de Lausanne. Au cours de cette séance, M. A. Chavan, chargé de cours à cette même Faculté, a présenté un rapport fort suggestif sur la tâche à entreprendre.¹

Elle est plus difficile qu'on ne se l'imagine au premier abord, car Vinet n'a publié lui-même qu'une très petite partie de ses ouvrages. En plus d'un grand nombre de brochures et d'articles, l'illustre penseur n'a fait voir le jour qu'aux volumes suivants:

En 1826, le *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*.

En 1829, l'*Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse*.

Ces deux ouvrages ont été insérés en seconde édition dans le volume posthume intitulé: *La liberté des cultus*, paru en 1852.

De 1829 à 1830, la *Chrestomathie française*, deuxième édition 1833—1836, troisième édition 1838—1841, quatrième édition 1843—1850 (les deux premiers volumes de cette dernière édition furent encore préparés par Vinet lui-même.).

En 1831, les *Discours sur quelques religieux*, — deuxième édition 1832, troisième édition 1836, quatrième édition 1845.

En 1837, *Essais de philosophie morale et de morale religieuse*, dont les éléments ont été dispersés ensuite dans les œuvres posthumes.

En 1841, les *Nouveaux discours*, — deuxième édition en 1842.

¹ Je suis heureux de remercier ici M. Chavan de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu mettre à ma disposition son remarquable rapport, auquel j'ai fait de nombreux emprunts pour ce travail.

Enfin en 1842, l'*Essai sur la manifestation des confessions religieuses*.

Après la mort de Vinet un groupe d'amis, composé de quatre hommes : les professeurs Charles Secrétan et Samuel Chappuis, le pasteur Scholl et Alexis Forel, avec qui travaillaient deux dames, Mme. Alexis Forel et surtout Mme. Vinet, publia plusieurs ouvrages posthumes du grand moraliste lausannois.

Le premier volume, paru en 1847, l'année même de la mort de Vinet, fut les *Études évangéliques*, et le dernier, en 1869, s'intitula les *Mélanges*.

En 1875, Eugène Rambert donna son admirable *Vie de Vinet*, et en 1882 il publia, de concert avec Charles Secrétan deux volumes de *Lettres de Vinet*. Quant aux *Poésies*, elles ont été éditées par les soins d'Henri Lecoultre, en 1890.

Après une discussion approfondie, la *Société d'édition Vinet*, dans sa séance constitutive, a décidé, fort sagement de commencer, par entreprendre d'abord, avant d'élaborer une édition scientifique de l'œuvre intégrale de Vinet, la réimpression de ses ouvrages, qui sont actuellement entièrement épuisés. Ce sont :

1. Les *Discours sur quelques sujets religieux*.
2. Les *Nouveaux discours*.
3. Les *Méditations évangéliques*.
4. Les *Études sur la littérature française au XIX^{me} siècle*.
5. *L'Homilétique*.
6. *Education, famille et société*.
7. *Poètes du siècle de Louis XIV*.
8. *Essais de philosophie morale et de morale religieuse*.

Puis ensuite, il s'agira de tirer des documents inédits ou dispersés dans les périodiques quelques volumes nouveaux, tels que les suivants par exemple :

1. Un recueil de *Lettres*.
2. Un nouveau volume de *Mélanges*.
3. Un autre volume qui pourra comprendre ce qui peut rester d'intéressant dans les morceaux et fragments manuscrits laissés par Vinet.
4. Deux cours, dont nous possédons le texte par reconstitution. L'un comprend les leçons sur la *Philosophie pratique du christianisme*, qui marqua le point culminant de l'enseignement philosophique de Vinet. L'autre cours, intitulé : *De l'ensemble des connaissances*

humaines, est une sorte de petite encyclopédie. Il fut donné aux anciennes élèves de l'École supérieure des jeunes filles de Lausanne dans l'hiver de 1846—1847, c'est-à-dire dans les derniers mois de la vie de Vinet.

Tels sont les projets actuels de la *Société d'édition Vinet*. Il nous paraît superflu d'appeler l'attention des membres du Congrès de Heidelberg sur le haut intérêt qu'ils présentent au point de vue philosophique. La partie philosophique rééditée de l'œuvre de Vinet sera en effet :

1. *Essais de philosophie morale et de morale religieuse.*

La partie inédite très importante comprendra :

1. *Les morceaux inédits des travaux d'ordre philosophique dispersés dans les articles du Semeur.*
2. *Le cours sur la Philosophie pratique du christianisme.*
3. *Le cours sur l'Ensemble des connaissances humaines.*

Pour devenir membre de la *Société d'édition Vinet*, il suffit de souscrire une ou plusieurs parts de 100 francs. Les membres recevront gratuitement un exemplaire de tous les ouvrages que la Société fera paraître. En dehors de ce noyau de sociétaires, le public pourra souscrire aux volumes de son choix séparément. Les adhésions sont reçues par M. Henri Vuilleumier, professeur à l'Université de Lausanne.

Que les jeunes générations se souviennent que rien ne guérit du pessimisme et de toutes les maladies morales qu'il engendre comme la lecture et la pratique de Vinet! L'individualisme et le libéralisme reculent devant la poussée formidable du socialisme d'État. Vinet fut toujours leur grand défenseur. Aujourd'hui plus que jamais, les amis de la liberté doivent se grouper autour de son œuvre: elle est aussi actuelle qu'au moment où elle fut écrite. Longtemps encore le grand moraliste nous consolera des gouvernants, qui, sous prétexte de faire luire le soleil de la justice égalitaire, commencent par éteindre les lumières du ciel étoilé.